



## Bail - separation - dossier fsh

Par **CELINE**, le **11/03/2009** à **14:15**

bonjour,

je n'ai plus de bail depuis juin 2007.  
un dossier FSH est en cours de constitution suite à une procédure d'expulsion.

mon ex conjoint a quitté le domicile en aout 2008 suite à une interdiction prononcée par le TGI de créteil pour violences conjugales.

Il a fait une attestation comme quoi il a quitté le domicile, à la demande de mon bailleur l'OPHLM dans le but de la joindre au dossier FSh

A présent mon bailleur m'informe qu'il y a une période transitoire de 3 mois pendant laquelle mon ex pourrait faire valoir ses droits sur le logement (bail à nos deux noms)

or je veux récupérer à l'issue du FSH un bail à mon seul nom

du coup ma demande FSh stagne chez le bailleur

N'ai je aucune autre possibilité ? dois-je vraiment attendre tout ce temps avant d'avoir simplement l'accord du bailleur pour saisir la commission FSH ?

je précise que j'attends aussi le compte rendu du juge des affaires familiales qui m'accorde la garde exclusive de notre enfant